

Comment renier ses parents

Par chouchou14, le 24/06/2011 à 10:27

Bonjour,

je voudrais savoir si il y a possibilité de se proteger juridiquement de ses parents fréres et soeurs pour ne plus avoir de lien de parentés avec eux.

au niveau juridique car la famille de mon mari nous cherche des ennuis nous menace de venir chez nous de tous casser et d'etre obliger de payer les frais d'obseque de son pére qui est en train de mourir alors que mon mari a été malheureux avec ses parents ils sont jaloux de notre reussite.

merci pour tous les conseils que vous pourrez me donner.

Par cocotte1003, le 24/06/2011 à 13:27

Bonjour, non les frais d'obseque sont du par les héritiers et sont en général réglés par la sucession, il n'y a pas de possibilité de s"y soustraire sauf cas extremement grave comme abandon de famille, tentative de meutre sur la personne......, les guerelles et jalousies ne rentrent pas dans ce cas, cordialement

Par margueritte47, le 11/04/2012 à 17:59

commen peut on renié sses parents juridiquement?